

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 1^{er} Juin 2017

Début de séance 18h00.

Absents excusés : Jean-Philippe Angelin, Marc Combet, Pierre Letacq , Jacky Martinet,

Secrétaire de séance : Frédéric Martinet.

Le compte-rendu du précédent conseil du 07/04/2017 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Bilan de l'action municipal à mi-mandat :

Reprenant les 8 points d'engagements figurant sur la profession de foi l'équipe municipale de 2014 :

- L'école :

- Application de la réforme des rythmes scolaire avec mise en place des TAP : à ce jour, difficulté à recruter des intervenants et coûts élevés pour la commune (environ 250€ / an / enfant pour 80 enfants – 5 000€ d'aide de l'état).

Dès lors, attente des nouvelles directives gouvernementale (décret du 08/06), pour présentation / décision au prochain conseil d'école.

- Renforcement des moyens matériels et financiers avec un montant de l'ordre de 10 000€ (environ 100€ / enfant) ; ainsi qu'une aide à la coopérative scolaire de 10€ / enfant pour sortie / achat autre que « l'ordinaire ».

Aide aux sorties exceptionnelles, achat de matériels d'EPS (équipement pour la pratique du sport), achat d'un photocopieur couleur.

Développement de l'informatique et du numérique avec l'achat de 9 PC portables, mise à disposition d'un vidéo-projecteur, et de tableaux dynamiques interactifs.

- Réflexion sur le haut-débit : projet commun département / Com.Com pour déploiement de la fibre optique sur 12 communes de la Com.Com sur 2018-2019.

- Etre à l'écoute des parents et enseignants : participation au Conseil d'Ecoles, réaménagements de la classe enfantine et du cours moyen, vérifications des jeux et installations électriques, installation d'alarme dans le cadre du PPMS.

- Mise aux normes légales :

- Relance de l'étude et mise en place de l'assainissement communal dès 2014 : le projet d'assainissement en collaboration avec la commune d'Aiguebelle a été validé par le conseil municipal, le maître d'oeuvre a été choisi, la procédure administrative est en cours ainsi que la négociation pour l'implantation sur le site des anciens abattoirs d'Aiguebelle impliquant le rachat d'une maison d'habitation car située dans un périmètre inférieur à 100m de la STEP (87m).

- Etude de projet et mise aux normes du réseau secours et incendie : le secteur du Bouchet a été mis aux normes avec une vérification des bornes incendie qui va se faire avec l'équipement de test de l'intercommunalité.

- Poursuite de l'effort dans la gestion de l'eau potable : au travers du SIAEP, et de Savoie Labo qui effectue les prélèvements et analyse de l'eau vis-à-vis des nouvelles normes à respecter (soit plus de 30 000€ / an d'analyses) ; projet de télésurveillance avec mise en place des périmètres de protection des captages / réservoirs en cours d'instructions.

- Pose des compteurs d'eau potable : budget estimé après étude 465 000€, ouverture des plis d'appels d'offres au 18/05 avec une offre à 350 000€ (subvention de l'ordre de 67 000€ par le Conseil Général et 50 000€ par l'Agence de l'Eau, soit environ 233 000€ à financer sur 3 ans.

Les travaux s'étalant sur 3 années avec un début prévu en Septembre ou Octobre 2017.

- Renforcer la sécurité des infrastructures : mise en place d'alarme au sein de l'école, achat et mise en place d'un défibrillateur, réfection de la toiture de la Mairie / salle des fêtes, suivi et entretien des 6 ruisseaux au travers de la convention passée avec le RTM, mise aux normes de la signalétique routière, réfection du mur de soutènement du Replat, réfection des routes de Coisse, de Mottes, du Bouchet, du Replat, et de la Blancherie.

- Maîtrise de la fiscalité et de l'endettement :

- Contenir la fiscalité locale pour ne pas alourdir les impôts : +5% en 4 ans avec une inflation de 1,5% sur 4 ans.

- Favoriser la création et le fonctionnement des services à un coût minimum pour les utilisateurs :

Coût de la garderie : +1%

Prix du repas à la cantine : -1€ / repas (-0,50€ / parents et -0,50€ / commune)

Coût du transport scolaire stabilisé à 140€

Transport communal gratuit

Coût de la location de la salle des fêtes restant abordables

- Maîtriser l'endettement pour ne pas augmenter les charges :

255 000€ en 2014

230 000€ en 2017 malgré mise en place des TAP, le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), et baisse des dotations de l'état.

- Economie :

- Relance de la zone artisanale : depuis la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) le projet « a dispsru » car transférer à la Com.Com qui en a désormais la compétence.

Relance du lotissement communal : 2 lots restant à vendre à ce jour ; le solde du budget du lotissement est positif.

- Information :

- Développer l'information communale actuelle : refonte complète du site web de la commune, maintien du journal communal, flyers distribués dans les boîtes aux lettres pour les informations diverses comme les animations, mise en place (en cours) du système d'informations automatique par message sur le téléphone des habitants (CII).

- Réunions d'informations sur des sujets sensibles qui engagent la commune : réunion avec les parents d'élèves lors de la mise en place des TAP, réunion d'information lors du projet de passage du POS au PLU.

- Entretien et développement du patrimoine :

- Maitrise de l'urbanisme par la mise en place du PLU : projet abandonné au profit de l'application de la loi SRU.

- Entretien des bâtiments : réfection de la toiture du bâtiment Mairie / salle des fêtes, réfection de l'appartement « du bar », aménagement et mise aux normes (sanitaire et électrique) de la cuisine du bar, réfection des portes d'entrées du bâtiment Mairie / salle des fêtes, projet d'aménagement / rénovation de la salle des fêtes (aménagement / ergonomie, isolation et chauffage).

- Entretien de la forêt communale : travaux d'entretiens réguliers, projet d'aménagement de la piste forestière (signature d'une convention avec l'ONF).

- Entretien des routes : réfection des routes de Coisse, de Mottes, du Bouchet, du Replat, et de la Blancherie.

- projet de mise aux normes du cimetière.

- Développer les sentiers de randonnées : sera porté un effort tout particulier en 2017 avec 2 sentiers qui ont été choisis dans le cadre du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), ainsi que sur les autres sentiers qui seront entretenus régulièrement ; avec un projet de carte des sentiers de la commune.

- Maintenir et développer les services aux habitants :

- Maintien du transport scolaire, et du transport communal gratuit.

- Maintenir et développer la cantine et la garderie communale : changement bénéfique du prestataire fournissant les repas (tant qualitativement que financièrement), embauche de personnels afin de maintenir un service adéquat.

- Mise en place du « périscolaire » avec des activités diverses et gratuites depuis la rentrée de 2014.

- Etude de la mise en place de containers semi-enterrés avec le SIRTOMM ; à l'aboutissement du projet : sensibilisation de la population afin de favoriser le tri et l'élimination des déchets pour préserver notre environnement.

- Réflexion sur le développement durable, comme l'adaptation de l'éclairage publique.

- Renforcer l'identité communale :

- Développer les actions inter-communales : maintien du CCAS et de l'ADMR avec transfert des compétences sociale auprès de la Com.Com.

- Encourager les actions des associations pour « faire vivre » et maintenir un tissu sociale au travers de subventions (Sou des Ecoles, Club des Aînés, Chasse), ainsi qu'avec la participation des élus.

- Pour améliorer le cadre de vie, maintien de l'action du fleurissement de la commune et reprise du concours des balcons et maisons fleuris (Prix André Pitton).

2) Compte rendus des réunions municipales :

- Compte-rendu de la commission Travaux :

- Finalisation pour programmation avec Eiffage du projet de réfection de la route sur secteur début route de Coisse ; ainsi que quelques travaux « d'emplois » sur divers secteurs.

- Relance de l'ONF concernant le projet de remise en état de la piste forestière.

- Relance du projet d'informatisation du cimetière avec l'ASSADAC ; finalisation du projet de réalisation du « Jardin du Souvenir ».

- Installation d'une table + poubelle au « Balcon de la Dorche » avec sécurisation du secteur avec barrière (prévoir un « rajout » de barrière pour finalisation).

- Nouveaux points et remarques listés pour mise au point avec l'architecte sur projet de rénovation de la salle des fêtes.

- Avis négatif de la commission suite à la prise de contact du maire d'Aiguebelle pour demande d'aide dans le cadre du déménagement et installation de la bibliothèque au « Parc Rochette » ; mais proposition pour participation au fonctionnement de celle-ci à hauteur d'un ¼ de temps d'un(e) animateur(trice) ... à finaliser ...

- Attente d'un devis de la société Paccard depuis leur visite du clocher le 23/03 pour petits travaux sur les cloches 1 et 2 ...

- Compte-rendu de la commission Développement :

- Dans le cadre du déploiement des containers à ordures ménagères semi-enterrés, l'EDF propose une convention payante à hauteur de 500€ à la signature puis redevance de 300€ / an ... modification du projet en inversant l'implantation sur secteur du Bouchet : prise de contact avec l'OPAC et 1 particulier (Jean-Louis FRISON) pour mise en place de conventions.

- La Com.Com a validé les travaux sur les 2 sentiers retenus : reste à voir la traversée de ruisseau sur sentier Randens / Montsapey ; d'autres travaux sont à prévoir sur les autres sentiers ; informations à faire sur ces projets (balisage et carte à mettre à disposition des randonneurs).

- Faire le point sur la liste des matériels de sécurité (EPI : équipements de protection individuelle) des employés communaux, et équipements de sécurité des véhicules.

- Mise en place à finaliser pour formations aux premiers secours des employés communaux.

- Réflexion sur la traversée de village et les problèmes liés à la vitesse des véhicules (notamment secteur du Bouchet ...)

- Les travaux d'entretiens des ruisseaux sont en cours suite rapport du RTM dans le cadre de la convention d'inspection et contrôle : attente d'un devis pour travaux sur le ruisseau des Moulins à partager entre Randens et Bonvillaret.

- Attente d'un rapport de la commission départementale suite à visite et contrôle sur bâtiment « Mairie / salle des fêtes » (avec points à améliorer de manière simple tels que utilisations des multiprises, et stockage des produits d'entretiens en 1 seul et unique endroit...)

- Attente d'un rapport suite à vérification et contrôle des jeux extérieurs pour enfants ; ainsi que contrôle de la qualité de l'air dans les salles de classes avec rédaction d'une procédure de « bon usage » par Lionel Mellan.

- Fin de la vérification et mise à jour des numéros attribués à toutes les constructions dans le cadre du projet CII (appels téléphoniques auprès des habitants pour informations / alertes), avant formation pour mise en service.

3) Questions diverses :

- Attente du décret validé au 08/06 par le conseil supérieur de l'éducation nationale dans le cadre du passage éventuel à semaine de 4 jours et de l'avenir des TAP ...

- Inscription jusqu'au 04/06 pour le transport scolaire malgré l'incertitude sur le maintien ou pas de celui-ci / nombres d'enfants ... (4 enfants mini par arrêt pour le maintien) ... sinon solution du ramassage par parents désignés et subventionné par le Conseil Général (idem solution appliquée à Montgilbert).

- Embauche à la rentrée scolaire d'une personne pour la cantine / garderie.
Réunion prévue avec le prestataire des repas afin de faire le point sur l'année écoulée et l'éventualité d'étendre les repas bio sur la semaine ...

- 1 000€ attribués à la commune de Saint Alban des Hurtières pour participation au frais de surveillance de baignade du lac.

- Achat pour 1 000€ d'une bande de terrain voisine de la zone artisanale.

- Prorogation de la convention avec l'ASSADAC (depuis 2014) sur la prévention des risques : 200€ / an.

- Evocation du projet de nouvelle maison de retraite sur la commune d'Aiguebelle (82 places pour un coût estimé de 10M€).

- Recensement « physique » de la population du 18/01 au 17/02/2018 : le coordinateur communal sera la secrétaire de Mairie et 2 « visiteurs » seront recrutés pour le réaliser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Randens, le 12 Juin 2017.

Le secrétaire de séance

Le Maire



 José RICO-PEREZ